



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Réunion du 31 mars 2022

Présents : Nicolas SCHWEITZER, Sylvie JAMBOR, Magali ONCUL, Jennifer MOISSONNIER, Monique FAVIER, Pierre PERTUIZET, Marie COMMARET, Isabelle PROST, Edwige BURTIN, Denis DETONDAL.

Excusés : Isabelle DELANDRE (pouvoir à Sylvie JAMBOR), Michel VUILLERMET (pouvoir à Monique FAVIER), Christelle SUBTIL (pouvoir à Jennifer MOISSONNIER).

Réuni sous la présidence de Nicolas SCHWEITZER, le Centre Communal d'Action Sociale, a :

- adopté à l'unanimité le compte administratif 2021 présenté par Sylvie JAMBOR, (absence de Nicolas SCHWEITZER, Président, pour le vote du compte administratif 2021) :

Dépenses : 1 464,85 €	Recettes : 2 318,61 €	
Résultat de l'exercice :	Fonctionnement	853,76 €
	Excédent 2020	<u>1 350,07 €</u>
	Excédent total Fonctionnement	2 203,63 €
	Excédent reporté Investissement	79,27 €
	– Résultat global	2 283,10 €

- validé à l'unanimité le compte de gestion 2021 dressé par la Comptable du Trésor Public
- adopté à l'unanimité le budget primitif 2022 :
Dépenses : 4 680,00 € Recettes : 4 680,00 €
- adopté à l'unanimité la mise en œuvre du référentiel M57 pour son budget administratif, à compter du 1^{er} janvier 2023, en application du décret n° 2015-1899.
- préparé l'entretien avec des étudiantes du Groupe DST, ASS 1^{ère} année, pour un diagnostic social (besoins des administrés et forces du territoire), qui aura lieu le lundi 4 avril à 14h30.

Les membres du CCAS n'ayant plus de questions, la séance est levée.

Le Président
Nicolas SCHWEITZER

